

Collège Henri BERGSON

Projet d'établissement

2017 - 2020



Collège Henri Bergson

69, rue du 19 Janvier 92380 GARCHES

☎ : 01 47 41 24 81 - 📠 : 01 47 41 48 81

0920881h@ac-versailles.fr

PREAMBULE

La mise en place de la réforme du collège et le projet académique 2020 a amené l'ensemble de la communauté scolaire à repenser la politique pédagogique et éducative du collège au travers d'une démarche de pilotage à savoir le projet d'établissement, celui-ci se structura autour de trois objectifs :

- Faire réussir tous les élèves
- Personnaliser l'orientation des élèves au travers du parcours avenir
- Le collège : un lieu d'acquisition de "savoir être" (autonomie, initiative, engagement, responsabilité)

Ce projet a été construit selon une méthodologie qui a exigé un état de lieux et l'implication de l'ensemble des acteurs de la communauté scolaire et des partenaires extérieurs au travers de nombreuses réunions et rencontres.

- Conseil pédagogique
- Commission permanente
- Conseils d'enseignement
- Journées pédagogiques de début et de fin d'année (ateliers de travail avec restitution des propositions)
- Commission vie scolaire
- CESC

Ce projet nullement figé dans son contenu sera réactualisé chaque année en fonction de la commande institutionnelle mais également des évaluations des actions mises en place pour atteindre les objectifs fixés.

IDENTITE DE L'ETABLISSEMENT

I. PRESENTATION

Le collège BERGSON, unique collège de la ville de Garches, accueille 721 élèves dont les familles appartiennent majoritairement aux catégories socio professionnelles favorisées.

Il est considéré par la population locale comme un "bon collège" compte tenu de ses indicateurs satisfaisants, du climat rassurant qui y règne et du dynamisme des équipes pédagogiques et éducatives.

Entièrement reconstruit en 2008 par le cabinet d'architecte *Jean Michel Villemotte*, la communauté scolaire travaille dans un environnement privilégié au milieu d'espaces verts importants en dépit de certaines malfaçons de constructions qui apportent quelques désagréments au quotidien et qui devraient se résoudre dans le cadre de la garantie décennale.

II. SECURITE

Excentré par rapport au centre ville et aux gares d'accès (Saint Cloud/Garches), une seule ligne d'autobus dessert le collège servant principalement à l'acheminement des collégiens sur le site. Cette situation oblige la majorité des personnels à utiliser leurs véhicules ou à faire du covoiturage ou avoir des temps de transport importants (+ d'1 heure).

Cet inconvénient se transforme en avantage pour l'établissement le mettant à l'abri de la venue des jeunes animés d'intentions éventuellement malveillantes.

Le quartier est perçu comme sécurisant, l'habitat dominant aux alentours est constitué de villas ou résidences de copropriétaires de moyen et grand standing. Un seul commerce à proximité un bar tabac restaurant et le golf de Saint Cloud.

Aucune intrusion extérieure entraînant des dégradations sur les bâtiments n'a été constatée depuis plusieurs années lors des heures de fermeture du collège.

La problématique actuelle est le contexte d'intrusion à visée terroriste.

Les clôtures et les portails sont facilement franchissables par les quatre côtés du collège (1m50 de hauteur).

Les plantations de haies et de végétations offrent des cachettes éventuelles ainsi que les espaces récréatifs qui présentent de nombreux recoins.

Les bâtiments de construction récente ont privilégié la lumière et la transparence.

Le rez-de-chaussée est exclusivement équipé de baies et de portes vitrées à l'exception de la salle polyvalente et de la salle de spectacle dont la présence humaine est visible de l'extérieur.

Toutes les salles de classes et l'ensemble des bureaux sont dotés de larges baies vitrées donnant sur l'extérieur.

Un diagnostic de sécurité a été réalisé avec le policier référent et adressé aux autorités de tutelles (Direction académique, Conseil départemental, Commissariat de police) proposant des préconisations matérielles dans un objectif de renforcement de la sécurité.

Pour l'instant, la meilleure parade est la veille permanente de l'ensemble de la communauté scolaire en appliquant scrupuleusement les consignes préconisées par les autorités en développant des réflexes au travers de la tenue régulière de réunions de sensibilisation (personnels et élèves) et d'exercices de mise en situation.

MOYENS DE FONCTIONNEMENT

I. RESSOURCES HUMAINES

- **Encadrement**

- Une principale
- Une adjointe principale
- Une adjointe gestionnaire

- **Personnel enseignant**

- 47 professeurs dont 40 titulaires de leur poste et 7 nommés à l'année qui sont les variables d'ajustement permettant d'assurer l'ensemble des enseignements.

L'ancienneté moyenne sur le poste est de : 7, 3 ans mais 30% des professeurs exercent dans le collège depuis 10 ans et plus en raison de la proximité de leur domicile.

- **Personnel vie scolaire**

- Une conseillère principale d'éducation
- Neuf assistants d'éducation (2 temps complet et 7 mi temps)

- **Personnel ATTEE**

- 11 agents :
 - un responsable de l'office de réchauffage en cuisine
 - un agent d'accueil
 - un agent en charge de la maintenance des matériels et des bâtiments
 - huit agents polyvalents

- **Secrétariat**

- Une secrétaire de direction aidée par un personnel CUI
- Une secrétaire d'intendance

- **Personnels médico social**

- Une infirmière en poste partagé avec les écoles maternelles et primaires de la ville
- Un médecin scolaire
- Absence d'assistante sociale

- **Personnel d'orientation**

- Une conseillère d'orientation psychologue (présente une journée par semaine)

II. MOYENS PEDAGOGIQUES (DHG)

Pour l'année 2017 - 2018 la DHG est de 772,25 (712 HP + 48,25 HSA + 12 IMP).

Elle permettra à l'établissement de fonctionner dans de bonnes conditions tout en appliquant la mise en place des nouveaux dispositifs de la réforme.

LES INDICATEURS

I. EFFECTIF / PCS (source APAE 2015/2016)

	EFFECTIF	% PCS FAVORISEES	% PCS MOYENNES	% PCS DEFAVORISEES
TOTAL	721	66%	25,24%	9,02%
DEPARTEMENT		40%	30,6%	28,4%
ACADEMIE		37,7%	27,4%	33,7%

La répartition entre les différentes catégories socio professionnelles reste à peu près stable avec un écart allant de + ou - 1% depuis trois ans. En revanche entre 2010 et 2013 on a assisté à une baisse de 10 % des CSP favorisées au profit des CSP moyennes et défavorisées + 10 %.

II. BOURSIERS (source APAE 2015/2016)

% de Boursiers	Collège	Académie	France
2013 / 2014	5,8%	19,5%	27,6%
2014 / 2015	6,1%	20,6%	28,3%
2015 / 2016	7,8%	21%	28,8%

Une augmentation régulière du nombre d'élèves boursiers qui suit la tendance des chiffres de l'académie et de la France.

III. ORIENTATION EN FIN DE TROISIEME (SYNTHESE)

⇒ ANNEE 2015

	2 nd e GT			2 nd e Pro			CAP			REDOUBLEMENT		
	DEM	DEC	ECART	DEM	DEC	ECART	DEM	DEC	ECART	DEM	DEC	ECART
DEPARTEMENT (92)	79,8%	75,6%	4,2%	17%	21,0%	4%	1,4%	1,3%	-0,1%	1,2%	2%	0,8%
BASSIN	85,5%	82,9%	2,6%	11,8%	13,9%	2,1%	1,1%	1%	-0,1%	1,3%	2%	0,7%
COLLEGE	91,6%	89,9%	1,7%	6,1%	6,1%	0%	0%	0%	0%	2,2%	3,9%	1,7%

L'écart important au niveau du redoublement entre les vœux et les décisions s'explique par le refus des familles d'opter pour la seconde professionnelle et préférant choisir le maintien en classe de 3^{ème}, écart que l'on retrouve au niveau de la seconde générale.

⇒ ANNEE 2016

	2 ^{nde} GT			2 ^{nde} Pro			CAP			REDOUBLEMENT
	DEM	DEC	ECART	DEM	DEC	ECART	DEM	DEC	ECART	
DEPARTEMENT (92)	81,8%	77,1%	4,7%	16,6%	21,7%	5,1%	1,2%	1,2%	0%	
BASSIN	86,2%	82,2%	4,0%	11,9%	16%	4,1%	1,4%	1,8%	0,4%	
COLLEGE	86,3%	83,5%	2,8%	13,7%	16,5%	2,8%	0%	0%	0%	1,64%

Par rapport à l'année précédente, on note un fléchissement des demandes en 2^{nde} GT qui a entraîné une diminution des décisions (-6,4%) avec un écart de 2,8%.

Concernant la voie professionnelle, on remarque également que les demandes et les décisions d'orientation ont été plus nombreuses (+10,4%) avec un écart de 2,8%. Le pourcentage de passage dans cette voie a été légèrement supérieur dans l'établissement cette année par rapport au bassin.

Les résultats s'expliquent par un nombre d'élèves plus fragiles durant l'année 2015 / 2016 qui ont souhaité se diriger vers une structure plus encadrante que le lycée général (une grande partie du travail réalisé en classe, des effectifs moins chargés, une valorisation des acquis par compétences, un encouragement stimulant à la prise d'autonomie).

Le collège BERGSON est un établissement où le dialogue autour de l'orientation aboutit. Il n'y a pas eu de cas d'appel en fin de 3^{ème}. Tous les élèves ont eu une affectation fin juin.

IV. VALIDATION DU SOCLE DE COMPETENCES.

ANNEE	2014	2015	2016
% d'élèves ayant validé les 7 compétences	95,97%	94,94%	96,11%

Les élèves n'ayant pas validé le socle ont au moins validé 4 compétences.

Les fragilités concernent principalement la maîtrise de la langue française et les principaux des éléments mathématiques et culture scientifique et technologique.

V. DEVENIR DES ÉLÈVES DE TROISIÈME EN FIN DE SECONDE GT.

	ANNEE 2014 - 2015			ANNEE 2015 - 2016		
	ETAB	ACAD	France	ETAB	ACAD	France
1 ^è SCIENTIFIQUE	39,4%	36,7%	35,8%	40,3%	36,5%	35,4%
1 ^è LITTÉRAIRE	4,5%	8,8%	9,6%	6,9%	8,7%	9,8%
1 ^è ECONOMIQUE & SOCIALE	27,1%	21,8%	19,9%	25,7%	23,3%	21%
1 ^è ST2S ou STG ou BTS SERVICES	12,3%	14,3%	13,7%	11,8%	13,9%	13,4%
1 ^è ST L ou ST I ou ST D2A ou BT PRODUCTION	3,2%	6%	6,9%	2,8%	6,2%	7,2%
1 ^è BT N SPECIFIQUE	0%	0,2%	0,5%	0%	0,2%	0,5%
2 nd e PRO	0%	0,4%	1,6%	0%	0,4%	1,4%
CAP	0%	0%	0,1%	0%	0%	0,1%
1 ^è PRO	0,6%	1,1%	1,4%	0%	1,1%	1,5%
REDOUBLEMENT	9,7%	8,2%	7,9%	10%	7,5%	7,1%
AUTRES SITUATIONS	3,2%			2,5%	2,3%	2%

Comparaison entre les deux années.

- Pour la filière générale on constate une augmentation de 1,9 point au profit de la 1^è scientifique et littéraire au détriment de la 1^è Economique et Sociale en 2016.
- La filière technologique toutes spécialités confondues a connu un fléchissement de 0,9 point.
- Pas de réorientation en 2016 (1^è professionnelle)
- Le redoublement pour le collège demeure supérieur aux chiffres de l'académie et de la France avec une légère augmentation en 2016. Cela s'explique par le profil de la population scolaire accueillie, les familles préférant demander le maintien en classe de 2nde plutôt que d'accepter une proposition d'orientation non conforme à leurs vœux. Phénomène que nous retrouvons en fin de 3^{ème}.
- Quant à la ligne "autres situations" : nous ne disposons pas d'information. Hypothèses : déscolarisation, apprentissage, initiatives personnelles des familles, ...)
Constat : on note que la grande majorité des élèves réussissent au lycée (86,5% en 2015, 87,5% en 2016).

VI. EVOLUTION DU TAUX DE REUSSITE BRUT AU DNB (2013 à 2016)

	2013	2014	2015	2016
Collège	94,0%	96,5%	98,9%	97,20%
Académie	86,9%	88,1%	87,9%	89,4%
France	84,8%	85,5%	86,5%	88,1%

Le taux brut de réussite a diminué en 2016 (-1,66%) après trois années consécutives d'augmentation alors qu'il a progressé au niveau du bassin, du département et de l'Académie. Même s'il se maintient à un niveau satisfaisant et au dessus des moyennes, c'est un point de vigilance qu'il faudra surveiller compte tenu de la catégorie de l'établissement (6)

VII. CONCLUSION DU DIAGNOSTIC GENERAL

Le collège BERGSON possède un certain nombre d'atouts à savoir :

- Des élèves dans l'ensemble bien éduqués
- Des relations de confiance Direction - enseignants
- Des professeurs principaux très investis dans leurs missions
- Des équipes pédagogiques soudées
- Un noyau d'enseignants grâce à qui une politique de projets pédagogiques peut être construite.
- Une implication positive et collaborative des associations de parents d'élèves en particulier pour leur investissement dans les projets de solidarité et citoyens.
- Des relations constructives avec la municipalité et conseil départemental qui n'hésitent pas à apporter leur concours au collège lorsqu'ils sont sollicités.
- Un partenariat efficace avec le commissariat de Saint Cloud notamment par l'intervention du policier référent dans les actions de préventions et de sensibilisations sur les conduites à risque.
- Une collaboration active avec plusieurs associations dans le cadre de l'aide aux élèves en difficultés et des parcours éducatifs.

Cependant des fragilités demeurent au niveau de :

- L'évaluation par compétences : En dépit de la bonne volonté des équipes et de la mise en place d'un stage établissement au cours de l'année 2015 - 2016 celles-ci ont du mal à intégrer l'interdisciplinarité dans la validation et la "cohabitation" note/compétences pose un problème pour certains.
- Du cycle 3 : le conseil école/collège a été mis en place en 2013. De 2013 à 2015 la liaison a été riche et fructueuse (plusieurs réunions de travail dans l'année, nombreux projets pédagogiques et éducatifs mis en place toujours à l'initiative du collège). A partir de 2016, un ralentissement dans le dynamisme des actions et des difficultés dans l'organisation des réunions. Les professeurs du collège souhaitant que les écoles primaires soient également force des propositions et d'initiatives ce qui n'est toujours pas le cas.
- La liaison collège/lycée : absence d'un partenariat pédagogique avec les professeurs du lycée du secteur.